



**COUP  
D'ŒIL**

# Politique relative à la santé mentale de la communauté étudiante



**POLYTECHNIQUE  
MONTREAL**

| Secrétariat général | Janvier 2024

Cette politique affirme la volonté de Polytechnique à contribuer à la création d'un milieu favorisant le bien-être et la santé mentale des personnes étudiantes, par l'entremise d'un cadre structurant. Sa mise en œuvre repose sur la collaboration, la participation et l'engagement de l'ensemble des membres de la communauté en ce qui a trait à la santé mentale étudiante dans une démarche de responsabilisation à la fois institutionnelle, personnelle et collective.

La ***Politique relative à la santé mentale de la communauté étudiante*** est disponible sur le site web de Polytechnique Montréal. Consultez la version complète pour en connaître le fin détail. Le document officiel de la Politique prévaut sur le présent feuillet.

## Politique relative à la santé mentale de la communauté étudiante

Le développement et la mise en place d'une politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante font suite au ***plan d'action en santé mentale étudiante 2021-2026 du ministère de l'Enseignement supérieur***.

La politique repose sur des principes directeurs, des engagements institutionnels et la mise en œuvre de plans d'action successifs.

### Principes directeurs

Largement inspiré de la *Norme nationale du Canada sur la santé mentale et bien-être pour les étudiants du postsecondaire*, l'engagement de Polytechnique en matière de santé mentale étudiante est dirigé selon les sept principes suivants.

- Axé sur les personnes étudiantes.
- Adapté pour l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Basé sur les connaissances.
- Guidé par une approche de santé globale.
- Orienté vers la prévention et la réduction des méfaits.
- Préconisé pour une communauté et une culture du bien-être dynamiques.
- Pris dans une perspective d'amélioration continue.





## Engagements institutionnels

Polytechnique s'engage à sensibiliser, prévenir, intervenir et former afin de favoriser une santé mentale optimale au sein de sa communauté étudiante.



### Sensibilisation

Faire connaître les ressources existantes, rendre l'information facilement accessible, conscientiser les membres de la communauté.



### Prévention

Mettre de l'avant des programmes et activités de prévention visant à favoriser le développement de liens sociaux et le développement des savoirs en matière de santé mentale.



### Intervention

Développer un milieu d'étude, de travail et de vie sain, sécuritaire et bienveillant en mettant de l'avant des systèmes et processus permettant :

- d'offrir une offre de services diversifiés et facilement accessibles;
- de faire le dépistage des facteurs de risques et le référencement vers les services appropriés;
- d'identifier des besoins particuliers et l'adoption des meilleures pratiques inclusives concordantes;
- d'intervenir adéquatement en cas de crise.



### Formation

Offrir des formations sur la sensibilisation, la prévention et l'intervention.

## Implication des membres de la communauté

Actions et comportements attendus de la part des membres de la communauté de Polytechnique.

- S'informer sur les actions de Polytechnique en matière de santé mentale étudiante.
- Agir comme modèle positif.
- Participer aux activités proposées, selon ses champs d'intérêt et besoins.
- Adopter un comportement proactif (témoin actif) et guider les personnes dans le besoin vers les ressources disponibles, dans la mesure de ses connaissances et capacités.
- S'informer et aller chercher les services dont ils ont besoin.

## Comité sur la santé mentale de la communauté étudiante

Le Comité a pour mandat d'élaborer le plan d'action et de suivre son application, d'en mesurer les impacts, ainsi que de formuler des recommandations au Comité à la vie étudiante, dont il relève.

Le Comité est composé de membres du Service aux étudiants de Polytechnique (SEP), du Bureau d'intervention et de prévention des conflits et de la violence (BIPCV), d'une personne enseignante désignée par le directeur de la Direction des affaires académiques et de l'expérience étudiante (DAAEE), et de deux personnes étudiantes désignées par l'Association étudiante de Polytechnique (AEP) et l'Association étudiante des cycles supérieurs de Polytechnique (AECSP) respectivement.



### Pour de plus amples renseignements

Caroline Jodoin  
Cheffe de section  
Soutien à la réussite et aux études

✉ [caroline.jodoin@polymtl.ca](mailto:caroline.jodoin@polymtl.ca)